



Des critères pour des événements verts

<http://www.zeroco2.com/blog/2010/03/01/des-criteres-pour-des-evenements-verts/>



L'année 2009 a été très fructueuse pour le tournant vert des événements au Québec. L'appellation « événement écoresponsable » est devenue monnaie courante dans plusieurs congrès, colloques, festivals et salons. Malgré cet engouement, la question à savoir ce qu'est un événement écoresponsable demeure entière. Grâce au développement d'une certification québécoise en gestion responsable d'événements, les organisateurs auront bientôt en main les critères pour utiliser l'appellation « événement écoresponsable » sans ambiguïté.

Recyclage, compostage, vaisselle réutilisable, papier recyclé, don des restes de nourriture, compensation de gaz à effet de serre... la diversité de mesures écoresponsables appliquées par les organisateurs d'événements québécois est étonnante. Malgré quelques tendances, dont l'implantation du recyclage par exemple, on observe peu de constance dans la perception de ce qu'est un événement écoresponsable. A partir de quand peut-on se dire vert? Jusqu'où doit-on aller?

Pour répondre à ces questions, le [Conseil québécois des événements écoresponsables](#) a mandaté le [Bureau de normalisation du Québec](#) de concevoir une norme balisant l'utilisation du terme « Événement écoresponsable ». Depuis l'automne 2009, les organisateurs d'événements disposeront d'une liste d'actions, chacune associée à un pointage. D'ici ce temps, ils seront invités à commenter les critères proposés par ce comité lors d'une consultation publique. L'utilisation du logo « événement écoresponsable » pourra débuter à compter du printemps 2010. Plusieurs paliers seront disponibles, du type « bronze », « argent » et « or ».

Le Québec n'est pas le seul à emprunter ce chemin. Les Britanniques ont été premiers à se lancer dans cette voie avec la [norme BS 8901](#). Ils ont été suivis par une jeune firme française, qui propose une certification privée nommée [Méthode ASSER](#). Actuellement, les américains développent un standard « [Green Meetings / Event](#) » sous l'égide du Convention Industry Council Board, et la firme canadienne Terra Choice bonifie la [norme Écologo](#) liées aux événements extérieurs.

La certification québécoise sera novatrice sur plusieurs points, notamment grâce à la diversité d'acteurs impliqués dans le processus, au fait qu'elle propose une marque de certification qui pourra être utilisée à l'avance par les organisateurs, qu'elle intègre des enjeux socio-économiques et qu'elle s'applique à tous types d'événements. Il ne fait aucun doute que cette démarche positionne le Québec à l'avant-garde des événements écoresponsables à l'échelle internationale.